

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2015 À 18 HEURES 30

N° 1 – 26 / 2015: POLITIQUE DE LA VILLE – ANNÉE 2015 - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FOND SOCIAL EUROPEEN – COORDINATION, ANIMATION, SUIVI OPERATIONNEL ET SUIVI SOCIAL ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS EN INSERTION 2015

L'An Deux Mille Quinze, le 10 février 2015

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 février 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Pierre DOAT

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Michel FRANQUES), Muriel ROQUES-ETIENNE (pouvoir de Marie-Louise AT), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Sylvie BASCOUL-VIALARD), Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ (Pouvoir de France GERBAL-MEDALLE), Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE (pouvoir de Elodie NADJAR), Pascal PRAGNERE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT (Pouvoir de Claude JULIEN), Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Francis SALABERT (pouvoir de Emmanuelle PIERRY), Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX.

Membres suppléants votants : Mesdames Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Rino GATEFIN.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES (pouvoir à madame GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Marie-Louise AT (pouvoir à Muriel ROQUES ETIENNE), Bruno CRUSEL, France GERBAL-MEDALLE (pouvoir à Geneviève PEREZ), Patrice BEDIER, Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Claude JULIEN (pouvoir à Najat DELPEYRAT), Gérard POUJADE, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Robert AZAÏS.

Membres suppléants : Madame, Messieurs, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE, Yves CHAPRON.

Présents : 39

Votants : 43

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 FÉVRIER 2015

N° 1 – 26 / 2015: POLITIQUE DE LA VILLE – ANNÉE 2015 - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FOND SOCIAL EUROPEEN – COORDINATION, ANIMATION, SUIVI OPERATIONNEL ET SUIVI SOCIAL ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS EN INSERTION 2015

Pilote : politique de la ville

Autres services concernés : Finances et Budget, Affaires générales, juridiques et marchés publics, Direction des ressources humaines, Financements extérieurs

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur,

Les compétences de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en matière de politique de la ville et d'insertion, lui confère la possibilité de mettre en œuvre des actions, programmes et toutes initiatives en matière d'accompagnement des publics en situation précaire d'emploi et de formation.

Le Programme Local d'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) s'est achevé au 31 décembre 2014. Dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds européens 2014-2020, notre territoire n'a pas un dimensionnement suffisant pour bénéficier du label PLIE.

Néanmoins, du fait de ses moyens en place et le cofinancement possible du fonds Social Européen (FSE) au titre de cette même nouvelle programmation 2014-2020, la communauté d'agglomération de l'Albigeois peut poursuivre sur 2015 le suivi des publics en insertion en portant et coordonnant elle-même un programme local d'accompagnement global professionnel.

Ce dispositif local reste ancré dans un objectif de cohésion et d'inclusion sociales et de lutte contre les discriminations et dans un souci d'accompagner les politiques des communes et de l'agglomération en matière d'insertion professionnelle, de formation et d'emploi pour tous les publics du territoire en situation de précarité.

Au titre des dépenses du projet :

- La rémunération correspondant aux 60% ETP affectés à la mission coordination, animation et suivi opérationnel du programme ;
- La rémunération de la conseillère en insertion professionnelle à temps plein assurant le suivi social et l'accompagnement des publics ;
- Les frais de déplacement de la conseillère, imputables au suivi des publics ;
- Le montant de location du logiciel VISUALCOURSE de suivi des publics ;
- Un forfait de 20%, calculé automatiquement, au titre des frais indirects imputables à l'exercice de ces missions ;

Au titre des recettes du projet :

- La part de cofinancement demandée au FSE ;
- Le cofinancement Etat-ACSE, dans le cadre du volet emploi du CUCS qui est prorogé sur 2015 (année de transition avec le futur contrat de ville) ;
- L'autofinancement de la collectivité ;

Le plan de financement 2015 s'établit en dépenses et recettes comme suit :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Coordination, animation et suivi opérationnel du programme d'insertion	48 746€	FSE – Développement des projets de coordination, animation de l'offre d'insertion	52 888,00€
Frais de déplacement imputables au suivi des publics	250€	FSE – Suivi des publics en insertion	
Location du logiciel VISUALCOURSE	1 036,80€	FSE – Suivi des publics en insertion	
Suivi social et accompagnement des publics en insertion	38 115€	FSE – Accompagnement socioprofessionnel des publics en insertion	
		Participation Etat-ACSE	6 000,00€
Frais indirects forfait de 20%	17 629,56€	TOTAL DES RECETTES EXTERIEURES	58 888,00€
		Autofinancement de la collectivité	46 889,36€
TOTAL DES DEPENSES	105 777,36 €	TOTAL DES RECETTES	105 777,36 €

Le cofinancement permet un niveau de recettes totales de 55,67% dont 50% de FSE.

Je vous demande :

D'approuver le projet et le plan de financement établis, par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, pour la coordination, l'animation et le suivi opérationnel ainsi que le suivi social et l'accompagnement des publics en insertion de son territoire, au titre du dossier de demande de subvention 2015 du Fond Social Européen,

D'autoriser le président à déposer le dossier de demande, à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à ce dossier,

De dire que les crédits nécessaires, en dépenses et recettes, sont inscrits au budget primitif général 2015 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet et le plan de financement établis, par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, pour la coordination, l'animation et le suivi opérationnel ainsi que le suivi social et l'accompagnement des publics en insertion de son territoire, au titre du dossier de demande de subvention 2015 du Fond Social Européen.

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le 17/02/2015 135

AUTORISE le président à déposer le dossier de demande, à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à ce dossier.

DIT que les crédits nécessaires, en dépenses et recettes, sont inscrits au budget primitif général 2015 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 10 février 2015,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

